

ACTION URGENTE

VIÊT-NAM. DES BLOGUEURS CONDAMNÉS À LA PRISON

Le 24 septembre, un tribunal de Ho Chi Minh-Ville a condamné les blogueurs Nguyen Van Hai, surnommé Dieu Cay (« la pipe du paysan »), Ta Phong Tan et Phan Thanh Hai à 12, 10 et quatre ans d'emprisonnement, respectivement, pour « propagande contre le régime ». Leur procès n'a duré que quelques heures et leurs proches – famille et amis – ont été arrêtés et agressés afin qu'ils ne puissent pas y assister.

En avril 2008, le blogueur **Nguyen Van Hai** a été arrêté, accusé de fraude fiscale pour des raisons politiques et condamné à deux ans et demi de prison. Au terme de sa peine, en octobre 2010, il a été maintenu en détention aux fins d'une enquête pour « propagande contre le régime » en vertu de l'article 88 du Code pénal vietnamien. **Ta Phong Tan** et **Phan Thanh Hai**, deux autres blogueurs, ont été jugés en même temps. Nguyen Van Hai a été condamné à 12 ans de prison et cinq ans d'assignation à résidence après sa libération. Ta Phong Tan et Phan Thanh Hai se sont vu infliger des peines de 10 et quatre ans de prison, respectivement, et de trois ans d'assignation à résidence après leur libération.

Dans une séquence vidéo du procès diffusée à la télévision nationale, les trois blogueurs semblaient perturbés. Nguyen Van Hai aurait déclaré qu'il n'avait jamais agi contre l'État mais était seulement « frustré par l'injustice, la corruption et la dictature, qui ne sont pas représentatives de l'État mais le fait de certains individus ». Il a également insisté sur le droit à la liberté d'expression inscrit dans « les traités internationaux auxquels le Viêt-Nam est partie ».

Cet homme a cofondé le Club des journalistes vietnamiens libres, organisation indépendante créée en 2007. Il a écrit des articles critiquant la politique étrangère de la Chine concernant le Viêt-Nam et participé à des manifestations pacifiques. Aux côtés de Ta Phong Tan et de Phan Thanh Hai, il a été l'un des premiers à se servir des réseaux sociaux en ligne pour dénoncer la corruption et promouvoir les droits humains au Viêt-Nam. Ces trois personnes sont des prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en vietnamien, en anglais ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités de libérer immédiatement et sans condition les trois blogueurs concernés (en citant leurs noms) ;
- exhortez-les à veiller, d'ici là, à ce qu'ils reçoivent les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin et soient traités conformément à l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus (Nations unies), ce qui comprend des visites régulières de leurs familles et de leurs avocats ;
- demandez-leur de respecter et protéger la liberté d'expression, d'association et de réunion, et de cesser de harceler les défenseurs des droits humains ainsi que leurs familles et leurs amis.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 15 NOVEMBRE 2012 À :

Premier ministre
 Nguyen Tan Dung
 Government Office
 1 Hoang Hoa Tham Street
 Ba Dinh District, Ha Noi, Viêt-Nam
 Fax : + 84 80 44130/ + 84 80 44940
Formule d'appel : Dear Prime Minister, /
Monsieur le Premier ministre,

Lt Gen Tran Dai Quang
 Ministry of Public Security
 44 Yet Kieu Street, Hoan Kiem District,
 Ha Noi, Viêt-Nam
 Fax : + 844 3942 0223, essayez entre
 9 heures et 17 heures (GMT +7)
Formule d'appel : Dear Minister, /
Monsieur le Ministre,

Ministre des Affaires étrangères
 Pham Binh Minh
 Minister of Foreign Affairs
 1 Ton That Dam Street
 Ba Dinh District, Ha Noi, Viêt-Nam
 Fax : + 844 3823 1872, essayez entre
 9 heures et 17 heures (GMT +7)
 Courriel : bc.mfa@mofa.gov.vn
Formule d'appel : Dear Minister, /
Monsieur le Ministre,

Ministre de la Sécurité publique

Copies à :

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Viêt-Nam dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 132/11. Pour en savoir plus : <http://amnesty.org/fr/library/info/ASA41/001/2012/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

VIÊT-NAM. DES BLOGUEURS CONDAMNÉS À LA PRISON

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le procès a été reporté trois fois avant de s'ouvrir finalement le 24 septembre 2012. Les blogueurs avaient déjà passé entre un et près de deux ans en détention provisoire.

Lors du procès, Ta Phong Tan a été évacuée de force de la salle d'audience lorsqu'elle s'est emportée et a tenté de contester la décision. Seuls trois témoins sur les neuf convoqués se sont présentés et le juge a écourté les plaidoiries des avocats de la défense.

Avant et pendant le procès, les familles et les amis des blogueurs ont été violemment harcelés et intimidés à plusieurs reprises. Le 30 juillet 2012, Nguyen Thi Kim Lieng, la mère de Ta Phong Tan, s'est immolée par le feu devant le bureau du Comité populaire de la province de Bac Lieu. Elle n'a pas été autorisée à rendre visite à sa fille détenue et s'est effondrée lorsque les autorités locales l'ont privée d'un traitement équitable dans le cadre d'un différend foncier.

Nguyen Van Hai, Ta Phong Tan et Phan Thanh Hai sont des blogueurs bien connus au Viêt-Nam. Ils ont été parmi les premiers à exploiter le potentiel d'Internet pour faire entendre leurs préoccupations, qui ne pouvaient s'exprimer au travers des médias vietnamien classiques, qui font l'objet d'une censure draconienne. Ils ont joué un rôle crucial en ouvrant la voie à la nouvelle génération de blogueurs qui a donné corps au militantisme vietnamien, en ligne ou non.

De sévères restrictions pèsent sur les libertés d'expression, d'association et de réunion au Viêt-Nam. Les autorités harcèlent et emprisonnent régulièrement les militants pacifiques qui critiquent les politiques du gouvernement et réclament plus de liberté, afin de les réduire au silence. Le 12 septembre 2012, le Premier ministre a émis la Directive 7169/VPCP – NC qui ordonnait de réprimer les blogs qu'il qualifiait de « réactionnaires », à savoir ceux qui exprimaient du ressentiment ou de la frustration et prônaient davantage de libertés.

Des dizaines de prisonniers d'opinion, notamment des blogueurs, des avocats, des écrivains, des défenseurs des droits des travailleurs, des entrepreneurs et des partisans de groupes de l'opposition, purgent de lourdes peines d'emprisonnement au titre d'une législation qui érige en infraction la dissidence pacifique.

Nom : Nguyen Van Hai (homme), Ta Phong Tan (femme), Phan Thanh Hai (homme)
Genre : hommes et femmes

Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 132/11, ASA 41/002/2012, 4 octobre 2012